



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 123 - Mai 19

C'est un cri d'alarme : « nous assistons à la sixième extinction des espèces de la planète. De tous les temps géologiques, jamais une perte de biodiversité aussi massive n'a été aussi rapide ». L'espèce humaine y contribue lourdement.

Les causes de cette érosion sont connues : le changement climatique, les pollutions industrielles, domestiques et agricoles de l'air, de l'eau, des sols, les zones artificialisées, la surexploitation des ressources naturelles, le braconnage... Autant de phénomènes qui engendrent la réduction des habitats, le fonctionnement des écosystèmes : moins de zones humides, moins de forêts tropicales, des eaux naturelles de moins bonne qualité... C'est aussi moins d'insectes, moins d'oiseaux, moins de mammifères... Il n'y a pas que l'ours polaire, l'éléphant, le rhinocéros qui sont menacés !!! La nature ordinaire l'est autant. Avez-vous remarqué que les pare-brise de nos voitures sont, aujourd'hui, moins impactés d'insectes qu'il y a quelques décennies... Alors comment voulez-vous que les hirondelles, les perdrix... trouvent la nourriture pour leurs progénitures ?

Savez-vous que, chez nous, l'eau distribuée provient de la nappe phréatique, elle est naturellement filtrée par d'importantes couches sédimentaires mais doit pourtant être « épurée » à la station de pompage pour être rendue potable. Alors qu'en est-il de la qualité des eaux de surface, de leur faculté à héberger la faune piscicole ?... Notre société doit réagir sans perte de temps. Si elle fonctionne normalement, la Nature nous rend des services. 80 % des cultures fruitières sont pollinisées par les insectes, le plancton produit la moitié de l'oxygène de la planète, un médicament sur deux est d'origine végétale alors que 20 % des plantes sont menacées.

Là encore, comme pour le changement climatique, la commune, à son échelle fait son devoir. Des actions pour la sauvegarde de la biodiversité sont menées : protection d'habitats floristiques et faunistiques comme ceux de la colline Saint-Amador ou de la zone humide, gestion différenciée des espaces verts, pas de produits phytosanitaires, acceptation de fleurs sauvages dans les massifs... Nous ne voulons pas nous entendre dire par nos enfants et petits-enfants : « Vous saviez et vous n'avez rien fait ! »

DU THÉÂTRE POUR TOUS AU LAVOIR, SAMEDI 18 MAI À 17 H 00



Après « Huit femmes » joué en 2017, le Tourniquet présente une comédie sur toile de fond sérieux et se situant avant la guerre de 1914. Dans un vieux quartier d'Amiens, des lavandières travaillent autour du lavoir communal. Ce lieu particulièrement sensible aux cancans, où les langues se délient, est aussi celui où se lient des complicités. Haut en couleurs, ces sept femmes avec la crudité du vocabulaire, vont vous faire rire et vous émouvoir... jusqu'à l'arrivée d'un homme dans « ch'lavoir » ! Cette pièce retrace une petite tranche de vie de notre histoire à tous.

La pièce vous attend au lavoir des Dames le samedi 18 mai à 17 h 00 et en cas de mauvais temps, elle sera jouée à la salle de spectacles et de loisirs.

LES ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

Foire à tout :

La foire à tout se tiendra comme d'habitude le dimanche précédant le 14 juillet donc le 7 juillet. Elle sera installée dans les rues du centre et comme l'an passé les organisateurs prendront les mesures nécessaires pour respecter le plan Vigipirate. Le principal dispositif reste celui d'interdire toute circulation sur le site de la manifestation, un arrêté du Maire sera pris en ce sens. Il est donc demandé aux familles résidant sur la zone concernée de prendre toutes leurs dispositions pour anticiper cette contrainte. La mairie reste à la disposition de chacun pour répondre à toute interrogation qui resterait à lever.

Pour les exposants, le prix du mètre linéaire reste fixé à 2,50 €.

Jeux du 14 juillet :

Évènement inscrit dans la tradition et moment de fête pour les enfants, les jeux dits « du 14 juillet » se dérouleront le samedi 13 sur la pelouse de la salle de spectacles et de loisirs. Rendez-vous à 18 h 30, les parents, grands-parents, les amis seront aussi les bienvenus... L'édition 2019 des jeux prendra une dimension exceptionnelle. Toujours suivie du verre de l'amitié et du pique-nique républicain où chacun apporte son repas que nous partageons collectivement, la manifestation sera rehaussée par le lancement de la X^{ème} semaine de la randonnée lors duquel nous accueillerons le groupe des OUP'S. Une belle occasion pour se rassembler !!!

LA X^{ÈME} SEMAINE DE LA RANDONNÉE

Samedi 13 juillet :

SOIRÉE DE LANCEMENT

Salle des spectacles et loisirs.

Apéritif avec le groupe « OUP'S ». Gratuit, à partir de 19 h 00.

Lundi 22 juillet :

RANDO CYCLO

Rendez-vous à 14 h 00 devant la salle de spectacles et de loisirs.

Avenue Verte puis direction Conteville.

Gratuit, ouvert aux enfants de plus de 12 ans accompagnés d'un adulte. Deux circuits accompagnés sont proposés. Retour vers 17 h 30 pour un rafraîchissement offert par la commune.

Mardi 23 juillet :

2 ANIMATIONS GRATUITES

LA SAINTE CLAIRE

Rendez-vous à 9 h 00 à l'accueil du Camping Sainte-Claire à Neufchâtel-en-Bray.

Ouvert au plus de 12 ans. Randonnée pédestre de la vallée de la Béthune à la vallée de l'Eaulne, environ 16 km. Prévoir pique-nique pour le midi. Retour vers 18 h 00.

INITIATION ROLLERS

Animation proposée par l'association Rollers en Bray à partir de 18 h 00.

Parking de la résidence du Puits (centre village). Possibilité de prêt de rollers et protections.

Enfants à partir de 5 ans, accompagnés d'un adulte pour les moins de 10 ans.

Mercredi 24 juillet :

SORTIE EN AUTOCAR

Rendez-vous à 13 h 45 sur l'aire de stationnement de la Résidence du puits.

Tarif : 6 € par personne, inscription obligatoire à la mairie. Visite du Musée d'Histoire de la Vie Quotidienne à Saint-Martin en Campagne. Retour vers 18 h 00 autour d'un rafraîchissement à la salle de spectacles et de loisirs.

Jeudi 25 : 2 ANIMATIONS GRATUITES

RANDONNÉE POUR LES ENFANTS

Rendez-vous à 14 h 30 à la salle de spectacles et de loisirs. Balade nature autour de la colline

Saint-Amador : 5 km. Retour vers 16 h 30, un goûter sera servi à l'ensemble des participants. Activité recommandée aux familles et centres de loisirs. Les enfants devront être accompagnés d'un adulte (1 adulte pour 6 à 8 enfants maximum).

À 18 h 30 **RANDO ROLLERS** par l'association Rollers en Bray. Rendez-vous sur le parking du Château. Différents groupes de niveau « du débutant au confirmé ». Enfant accompagné d'un adulte (5 ans minimum). Prêt de matériel possible.

Vendredi 26 juillet :

2 ANIMATIONS GRATUITES

BALADE EN PONEY

Rendez-vous à 14 h 00 au Poney-Club.

Préparation des poneys puis balade sur l'Avenue Verte.

Goûter au retour vers 16h30. De 5 à 12 ans.

Réervations en mairie, 20 places maximum.

BALADE NOCTURNE

Rendez-vous à 18 h 30 devant la salle de spectacles et de loisirs. Départ à 19 h 00 pour une balade apéritive autour du village de Mesnières.

20 h 30 - 21 h 30 : apéritif offert par la commune suivi de votre repas

Départ à 21 h 30 pour la balade nocturne.

Retour vers minuit autour d'un pot.

Samedi 27 juillet : JOURNÉE REPOS

Dimanche 28 juillet :

RANDO SOLEX ET QUAD

Rendez-vous dès 8 h 15 à la salle de spectacles et de loisirs.

Tarif : 5 € pour les solex.

8 h 15 - 9 h 00 : inscriptions.

9 h 00 : départ des quads vers Ault.

9 h 15 : départ des vélosorex vers la Vallée de la Varenne. Prévoir son repas qui sera transporté par les véhicules d'intendance. Retour vers 18 h 00.

Une tombola est ouverte chaque jour aux participants, le tirage se déroulera le dimanche vers 19 h 00 autour d'un rafraîchissement offert par la commune.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Élections européennes : un seul tour de scrutin le dimanche 26 mai de 8 h 00 à 18 h 00.

500 écoliers de l'Union des Sports Scolaires attendus à la plaine de jeux le mercredi 22 mai de 9 h 00 à 15 h 00.

Les bons de fleurissement : C'est devenu une habitude, la mairie encourage chaque mesniérois à renforcer le fleurissement public. Elle émet jusqu'au 31 mai des bons de fleurissement d'une valeur maximale de 20 € de réduction (10 € offerts par la commune et 10 € par le lycée horticole du Château). Pour en bénéficier, venez retirer votre bon en mairie, achetez jusqu'à 100 € de fleurs aux serres du Château et plantez-les de façon visible de la rue.

Tous à vos appareils photo pour préparer l'expo 2020 sur le thème « Mesnières et son petit patrimoine naturel ou bâti ». Pour participer à cette action, transmettez vos meilleurs clichés sous format numérique et libres de droit en mairie... Plus de renseignements au 02.35.93.10.14.

Profitez aussi des **trois expos présentées** dans chacun des jardins publics.

Sur Votre Agenda

Mai :

- ☞ **Samedi 18** : Le Tourniquet, théâtre au Lavoir (gratuit)
- ☞ **Mardi 21** : Journée Pêche des Jeunes d'Hier
- ☞ **Lundi 27** : Soirée avec l'Art et la Manière

Juin :

- ☞ **Vendredi 14** : Soirée de Rollers en Bray
- ☞ **Mardi 18** : Barbecue des Jeunes d'Hier
- ☞ **Vendredi 21** : A.G. de l'A.S.M.

Juillet :

- ☞ **Vendredi 5** : Théâtre à la Salle de Spectacles et de Loisirs
- ☞ **Dimanche 7** : Foire à tout
- ☞ **Mardi 9** : Voyage des A.C.
- ☞ **Samedi 13** : Lancement de la 10^{ème} semaine de la randonnée et Jeux à la Salle de Spectacles et de Loisirs
- ☞ **Du Lundi 22 au Dimanche 28** : 10^{ème} Semaine de la Randonnée

Deux mots pour la planète :

Les communes doivent désormais s'abstenir d'utiliser des produits phytosanitaires sur l'ensemble de leurs espaces et cela, à quelques exceptions près. Par produits phytosanitaires, on entend à la fois les herbicides (lutte contre les plantes indésirables), les fongicides (lutte contre les maladies cryptogamiques : mildiou, tâches noires, blancs et autres moisissures et champignons) et les insecticides.

Cela fait désormais, quelques années que la municipalité s'est préparée à ce rendez-vous et nous avons même devancé cette interdiction. Il est vrai que ce n'est pas toujours facile à mettre en place... Comment se débarrasser du liseron avec une fourche bêche, du puceron lanigère avec du savon noir ou encore de la tâche noire du rosier avec du purin de prêles... Il faut souvent recommencer et accepter des résultats passables, parfois médiocres... Et pourtant, il semble que la commune ne s'en sorte pas si mal !!! Ce sont là des méthodes de lutte que nous sommes prêts à partager avec vous.

Un petit rappel : il est interdit à chacun d'utiliser tout produit phytosanitaire sur le domaine public. Souvent en mairie, nous sommes interpellés sur le sujet et les cas de non-respect de cette consigne ne sont pas rares.



La Lettre Municipale

"Vos Elus vous informent" n° 123 Mai 19

Publication : Dany MINEL

Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr

www.mesnieres-en-bray.fr